

SECTEUR 1. CHEMIN DU HUITEL



Les nouvelles constructions doivent laisser la faculté de créer une future voie d'accès pour desservir les parcelles situées au sud.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'une urbanisation d'ensemble.

Superficie :	0,82 hectare		
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :	10 logements / hectare		
Nombre de logement (min) :	8		
Nombre de logements sociaux (min) :	1		
Système assainissement privilégié :	Collectif		
Programmation estimée :	2023-2027		